

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°03-2023-182

PUBLIÉ LE 27 NOVEMBRE 2023

Sommaire

03_SGCD03 /

03-2023-11-27-00001 - Extrait de l'arrêté n°2882-2023 du 27 novembre 2023 portant nomination du régisseur de recettes départemental auprès de la circonscription de sécurité publique de Moulins (1 page)

Page 3

03_SGCD03

03-2023-11-27-00001

Extrait de l'arrêté n°2882-2023 du 27 novembre
2023 portant nomination du régisseur de
recettes départemental auprès de la
circonscription de sécurité publique de Moulins

SECRETARIAT GENERAL COMMUN DE L'ALLIER

Extrait de l'arrêté n°2882-2023 du 27 novembre 2023 portant nomination du régisseur de recettes départemental auprès de la circonscription de sécurité publique de Moulins.

Article 1^{er} : A compter de la date de publication du présent arrêté, **Mme Rabia NAGGAR**, brigadier chef, est nommée régisseuse de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Moulins.

Article 2 : **Mme Rabia NAGGAR** percevra une indemnité de maniement de fonds de 110 € conformément à l'arrêté du 28 mai 1993 modifié susvisé.

Article 3 : En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, **M. Alain LETOCART**, adjoint administratif est désigné suppléant.

Article 4 : **M. Pierre AURAMBOUT**, gardien de la paix, est nommé mandataire pour le dépôt de fonds de cette unité auprès de la régisseuse départementale.

Article 5 : Les dispositions de l'arrêté préfectoral n°1262-2018 du 14 mai 2018 sont abrogées à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 6 : La Préfète, le directeur départemental des finances publiques et le directeur départemental de la sécurité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Moulins, le 27 novembre 2023

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général
Signé
Olivier MAUREL